MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

CERFA
N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : __ __/__ __/__ __ __ __

Dossier complet le : __ __/__ __/__ __ __ __

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Ateliers Louis Vuitton - BEAULIEU SUR LAYON (49) - regularisation administrative

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)

2.1 Personne physique

Nom: LOGEAIS

Prénom(s): Sebastien

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1.Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), 1A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☑ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☑ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Site existant (regularisation) - Les ateliers de maroquinerie Louis Vuitton sur la commune de Beaulieu-sur-Layon travaillent le cuir pour fabriquer divers produits. Ils sont situes sur plusieurs parcelles dont la surface totale est d'environ 12,7 ha. Le site se trouve a l'Anjou Actiparc du Layon. Les cuirs arrivent sur site en etant deja traites et tannes. Les activites principales sur site sont la decoupe de cuirs et de peaux ainsi que le montage des pieces principalement par de la couture. Le site est construit selon un modele « agile », c'est-a-dire que les ateliers et les moyens de production presents a l'interieur sont modulables selon les besoins de production. Initialement, le premier batiment etait prevu pour la production de sacs (activites dites « souples ») qui necessite l'utilisation de machines electriques pour la decoupe et la couture du cuir notamment. Le deuxieme batiment etait, quant a lui, initialement prevu pour la production de malles (activites dites « rigides ») qui fait appel a des procedes de fabrication manuelle. En 2024, les activites sur site ont justement evolue, laissant une place majoritaire a la production de sacs et augmentant de maniere considerable le travail du cuir. En consequence, de nouvelles machines pour le travail du cuir ont ete installees dans le second batiment deja existant

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de regulariser la situation administrative des ateliers de maroquinerie Louis Vuitton qui passent du regime de declaration a celui d'autorisation. Ce changement de regime est du a la puissance maximale des machines en fonctionnement (492 kW). Avant l'evolution des activites, ces machines n'etaient pas presentes dans le deuxieme batiment. Or, pour permettre l'evolution de l'activite du site, ces machines ont ete installees dans le deuxieme batiment deja existant depuis 2021. C'est donc l'ajout de machines dans le deuxieme batiment, dans le cadre de l'evolution des activites du site, qui justifie ce changement de regime. Le Dossier d'Autorisation Environnemental (DAE) est a l'origine du declenchement de la presente demande d'examen au cas par cas. L'examen au cas par cas s'inscrit donc dans le cadre d'une regularisation administrative.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Site deja existant. Aucun travaux ne sont envisages hormis l'agrandissement des ouvrages de retention des eaux pluviales. Ces travaux a venir ne sont pas motives par une necessite propre au site lui-meme, mais s'inscrivent dans une reponse globale aux problematiques rencontrees par la ZID. Les ouvrages actuels des ateliers ne presentent aucun dysfonctionnement et le site dispose d'une gestion des eaux pluviales conforme et efficace pour ses propres besoins.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les 2 ateliers fonctionnent globalement de la meme facon. En fonction des besoins, les machines peuvent etre deplacees et les ateliers peuvent etre modulables selon le principe du modele "agile". Chaque atelier dispose des modules suivants : - Administratif - Production - Stockage avec racks et quai de livraison - Zone de kitting (regroupement des composants destines a etre assembles) - Locaux sociaux (cuisine et refectoire situes entre les deux ateliers) et sanitaires

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

ⓘ La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier d'Autorisation Environnementale, examen au cas par cas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface cadastrale Emprise au sol des batiments Surface parkings Puissance des machines	(12,7, ha) (1,5, ha) (1,5, ha) (492, kW)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie : Route du Grand Bois

Lieu-dit :

Localité : Route du Grand Bois 49750 Beaulieu-sur-Layon

Code postal : 49750 BP : Cedex :

Coordonées géographiques[1]

Long. : 0°36'6"O ° ' " Lat. : 47°19'35"N ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Beaulieu-sur-Layon : parcelles classees en zone 1AUya1, soit zone d'urbanisation a court terme a vocation economique. (cf annexe 02)

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☑ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☑	- ZNIEFF de type I « COTEAUX DU PONT BARRE » (ID : 520004456) a 1,4 km au sud du site - Deux ZNIEFF de type II « FORET DE BEAULIEU » (ID : 520014636) et « VALLEE DU LAYON » (ID : 520004540) se trouvent a 280 m a l'est du site et a 1,4 km au sud du site respectivement (cf annexe 02).
En zone de montagne ?	☐	☑	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☑	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☑	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☑	La reserve naturelle regionale des coteaux du Pont-Barre se trouve a 1.5 km au sud du site. (cf annexe 02)

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☑	Pour information, la commune de Beaulieu-sur-Layon est concernee par un PPBE des infrastructures de l'Etat dans le Maine-et-Loire (4eme echeance 2024-2029). Le site ne se trouve pas dans le perimetre de ce plan.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☑	Plusieurs sites inscrits se trouvent a proximite du site d'etude : - Eglise Notre-Dame de Beaulieu-sur-Layon (a 2 km au sud-est) - Hotel Desmazieres (a 1.9 km au sud-est) - Logis de la Pinsonniere (a 1.7 km au sud-est du site) Le site ne se trouve pas dans les perimetres de servitude et protection, il n'impacte donc pas ces sites.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☑	Aucune zone humide n'est referencee a proximite du site.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☑	Pour information, la commune de Beaulieu-sur-Layon est concernee par le risque de remontee de nappe et inondation. Le site n'est pas concerne par le perimetre du PPRNi.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☑	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☑	Deux sites CASIAS se trouvent a proximite du site (cf annexe 02)
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☑	La commune de Beaulieu-sur-Layon ne se situe pas dans une ZRE. (cf annexe 02)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☑	La commune est alimentee par un captage dans la nappe de la Loire. Le site de Beaulieu ne se situe pas dans le perimetre de ce captage.
Dans un site inscrit ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☑	☐	Un site Natura 2000 au titre de la Directive Habitats se trouve a 1.5 km sud-ouest du site : Vallee de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Ce et ses annexes (ID : FR5200622). (cf annexe 02)
D'un site classé ?	☐	☑	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☑	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☑	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☑	Site existant. Aucun travaux n'est a prevoir.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☑	Site existant. Aucun travaux n'est a prevoir.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☑	☐	Les deux ateliers sont raccordes au reseau communal d'alimentation en eau potable. Il n'y a pas d'usage d'eau dans les procedes de fabrication. Le nettoyage de certains process de coloration et d'encollage utilise 2% de la consommation d'eau annuelle (20 m3/an), cette eau est ensuite collectee puis retraitee par un prestataire.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☑	Le site ne se trouve pas au droit d'une ZNIEFF de type I ou II. Il n'a aucun impact sur la reserve naturelle regionale qui est a proximite.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☑	Les ateliers se trouvent a proximite d'un site Natura 2000 mais ils n'impactent pas cet espace. En effet, l'autoroute A87 et le peage de Beaulieu-sur-Layon coupent d'eventuels echanges entre la N2000 et le site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☑	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☑	La commune de Beaulieu-sur-Layon n'est pas soumise a un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☑	☐	Le site est concerne par le risque lie au retrait-gonflement des argiles (alea modere - 2/3). Le site se trouve en zone de sismicite 1 (alea faible - 2/5). Le site est egalement concerne par un risque de feu de foret : une partie des parcelles du site se trouve dans le perimetre de zonage informatif des obligations legales du debroussaillement (figure 9). Enfin, la commune de Beaulieu-sur-Layon est
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☑	Le trafic engendre par l'activite du site est lie aux vehicules du personnel, aux differentes livraisons ainsi qu'a la collecte des dechets. Le site se situe dans une zone industrielle en dehors du centre de la commune et a proximite des peages de Thouarce et de Beaulieu-sur-Layon (A87). Il n'y a pas d'evolution du trafic a prevoir.
	Est-il source de bruit ?	☐	☑	Les principales sources de bruit de l'activite du site sont liees a la circulation des vehicules sur site.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☑	Aucune activite nocture sur site.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☑	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☑	Les sources potentielles d'emissions diffuses de polluants sont la circulation des poids lourds et des vehicules du personnel. Cependant, le trafic reste faible.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☑	☐	Le site engendre des rejets d'eaux pluviales. En plus des fosses prevus par la ZID, le site est equipe de plusieurs bassins de retention a rejet limite. La capacite totale des bassins est de 1 600 m3 pour la partie Est et de 862 m3
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Milieu naturel (fosse de la ZID)

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☑	☐	Le site est equipe d'un filtre plante de roseaux (FPR) afin de traiter ses effluents avant rejet au milieu naturel (fosse de la ZID). Le filtre est dimensionne pour 165 EH, l'activite reelle correspond a 33 EH (consommation de 4 m3/j) soit 20% de la capacite du filtre. Ce dernier a une bonne capacite epuratrice comme le montre le B24H de 2024 (cf annexe 02).
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☑	☐	Le site engendre la production de differents dechets : - Dechets d'emballage - DIB - Dechets de maintenance - Chutes de materiaux Sur site, les dechets sont tries puis diriges vers des filieres de valorisation ou de recyclage lorsque cela est possible.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☑	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Sans objet.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

ⓘ Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu des differents elements de l'etude : - La presente demande est une regularisation de l'existant; - Le site n'a pas d'impact sur les zones naturelles avoisinantes ; - Le site n'a pas d'impact sur les monuments historiques a proximite ; - Le site n'a pas d'impact sur la ressource en eau. Il n'y a pas d'usage d'eau dans les procedes de fabrication. - Le site n'est pas concerne par des risques sanitaires ou industriels. Il n'est pas non plus concerne par d'autres nuisances (sonores, olfactives, lumineuses ou vibrations). - La gestion des EU du site se fait par un FPR conforme et fonctionnel par rapport aux besoins du site. Le rejet au reseau EP interne de la zone (fosse EP de la ZID) est conforme au seuil reglementaire. Au vu de ces elements, nous ne jugeons pas necessaire de realiser une evaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**.	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom JACQUEMOND

Prénom Maylis

Qualité du signataire Chargee d'operations

À Saint-Etienne

Fait le 09-02-2026

Signature du (des) demandeur(s)